

Communiqué de presse

Berne, le 3 septembre 2007

Prise de position de la FMH sur la carte d'assuré actuellement prévue

Un risque pour la sécurité des patients et la protection des données

Le mélange de données d'assurance et de données médicales sur une même carte s'avère extrêmement problématique tant du point de vue de la sécurité des patients que de la protection et de la fiabilité des données. La FMH s'oppose donc à la carte d'assuré sous sa forme actuelle.

A compter de 2009, quiconque en Suisse consulte un médecin, est admis à l'hôpital ou souhaite obtenir un médicament en pharmacie, devra présenter une carte d'assuré personnelle. Outre des données administratives (nom de la personne assurée, nouveau numéro AVS, nom de l'assureur-maladie), il est prévu que cette carte pourra contenir aussi des données médicales, dont l'inscription sera facultative.

Pour des raisons liées à la sécurité des patients et à la protection des données, la FMH considère la combinaison de données d'assuré et de données médicales comme extrêmement problématique. Elle met fondamentalement en doute la crédibilité de ces dernières, car rien ne garantit qu'elles seront complètes ni à jour.

Si les données médicales figurant sur la carte ne sont pas actualisées ou que le patient présente éventuellement une fausse carte et ne peut être identifié sans équivoque comme étant le détenteur de la carte, il est évident que cette situation lui fera courir des risques.

L'identification du porteur de la carte au moyen du «nouveau numéro AVS», telle qu'elle est prévue dans le projet actuel, ne suffit pas comme moyen d'identification du patient. Un tel système s'avère inadéquat et extrêmement discutable dans l'optique de la protection des données. Il reste en outre à clarifier comment les cartes perdues, retrouvées, non valables ou périmées seront gérées.

Pour ces raisons, la FMH prend clairement position contre la carte d'assuré sous la forme actuellement prévue.

La prise de position complète de la FMH peut être consultée en allemand sous www.fmh.ch.

Renseignements:

Jacqueline Wettstein, responsable de la communication FMH

N° de tél. 031/359 11 50

Courriel: jacqueline.wettstein@fmh.ch